



Markings : ▶ Mountain Biking
Roaming

Difficulty Medium

Duration : 3 h 30

Length : 28.8 km

Trek ascent : 1018 m

Type : Crossing



Cette première étape du Tour de Pays du Cheylard, roulante à partir des crêtes du GR420, est aussi la plus panoramique. Une bonne mise en jambe pour le premier jour !

Une étape aux multiples facettes qui vous conduira sur de beaux chemins jusqu'aux crêtes aériennes du GR 420. Un parcours composé de pistes et sentiers dans l'ensemble facile. La descente sur le village de Dornas sera le seul secteur techniquement difficile.

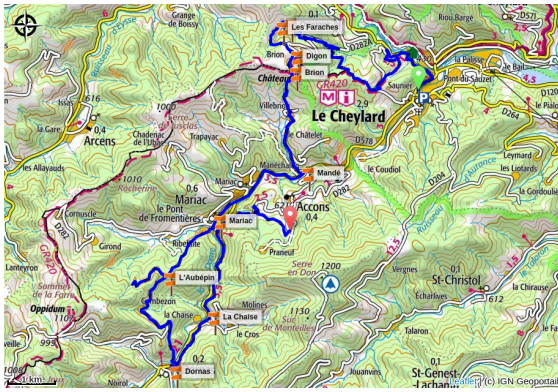
Markings

Bonne direction	Tourner à gauche	Tourner à droite	Mauvaise direction

All useful information

Advised parking

Parking de la Guinguette, Le Cheylard



Trek

Departure : Le Cheylard

Arrival : Accons

Markings : ► Mountain Biking Roaming

Cities : 1. LE CHEYLARD

2. JAUNAC

3. ACCONS

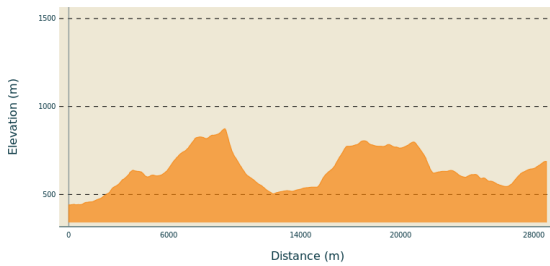
4. MARIAC

5. DORNAS

Suivre le balisage VTT FFC ► Tour de Pays.

1. 0 km Départ face à l'Office de Tourisme du Pays du Cheylard. Prendre la rue du 5 juillet 1944, puis la rue du Couvent et suivre Autres directions. Prendre à droite la D578 et suivre le panneau Autres directions.
2. 0,70 km Prendre à gauche la D120 direction Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Agrève.
3. 2,23 km Laisser la D120 et monter à gauche la petite route de *Selve*. Dans le hameau de Selve prendre la piste montante balisée rouge et blanc (GR).
4. 3,65 km Sur la petite route quitter le GR et prendre à droite. Au hameau Le Coulet monter à gauche la voie goudronnée.
5. 4,58 km Au petit col, aller à droite et suivre le balisage rouge blanc du GR. Quitter ensuite le GR et descendre à droite dans le bois.
6. 6 km Au hameau de Corneduc, suivre la petite route à droite.
7. 6,82 km A l'intersection des deux routes, monter celle de gauche.
8. 7,75 km Quitter cette route pour monter à droite en direction de La Borne, Les Farasches et poursuivre sur la piste.
9. 8,91 km Passer sous la maison Les Farasches, puis à l'embranchement du poteau '*le col*' monter en direction de *Pont-de-Fromentières*.
10. 10,13 km A l'embranchement du poteau '*La Berche*' prendre direction *Pont-de-Fromentières* et poursuivre sur le GR.
11. 11,3 km A l'embranchement du poteau '*Le réservoir*' aller en direction de *Saint-Andéol-de-Fourchades* et garder la piste en crête.
12. 13,86 km Au carrefour du poteau '*Chadenac*' monter le GR en direction de *Saint-Andéol-de-Fourchades*.
13. 16,3 km A l'embranchement du poteau '*Cornuscle*' suivre la direction *Le Pont de Frometières*, *L'Aubépin* 17,8 km. Au hameau de Girond prendre la piste à droite.
14. 21,63 km Au carrefour du poteau '*L'Aubépin*' continuer sur la piste en direction de *Dornas*.
15. 24 km A l'embranchement du poteau '*Le Replay*' quitter la piste et descendre à gauche en direction de *Dornas*.
16. 25,16 km Après le pont en bois prendre la route D578 à droite. 50 m après tourner à gauche, passer devant l'épicerie, puis descendre la ruelle à gauche.
17. 26,31 km Vers le garage prendre la petite route à droite se transformant en piste. Aller toujours tout droit.
18. 27,20 km Au hameau La Chaise, laisser la route montant à Molines. Descendre sur 400 m la route D578. Après la dernière maison, monter le sentier à droite.
19. 30,21 km A Pont de Fromentières après le garage, prendre au rond point la direction d'Accons. Aux maisons du hameau *Chaussinand* prendre à droite la route sur 200 m, puis récupérer la piste de gauche. A l'embranchement du poteau '*Praderne*' vous pouvez rejoindre le village d'Accons par la piste descendante.

Altimetric profile



Min elevation 441 m Max elevation 874 m